EQUIL IT 1x12256035047L 4x5225035010L Éliminer les selon la déchets réglementation vigueur privilégiant la valorisation ou le recyclage. Réservé à l'alimentation animale Présentation : 5 L DLUO : 8 mois d'enreaistrement : FR 37-123-003 NOTA Cette documentation est le résultat de nos connaissances et de nos expériences du produit. Elle est donnée à titre indicatif, mais n'engage pas notre responsabilité quant à son application dans chaque cas particulier données de sécurité est disponible sur simple demande.

EQUIL VIT

EQUILIBRE DES RATIONS EN PRODUCTION COMPLEMENT ALIMENTAIRE LIQUIDE

BOVINS OVINS CAPRINS PORCINS





LES UTILISATIONS

TENEUR EN CONSTITUANTS ANALYTIQUES

Calcium : 180 mg/l Cendres brutes : 10,5% Méthionine : 2 700 mg/kg Sodium : 270 mg/l : 1 000 mg/kg Cellulose : 0,05% Lysine Protéines . 0.06% Magnésium : 40 ma/l : 280 mg/l Phosphore Matières grasses : 1.7%

Additif au litre :

Vitamines :

E₆₇₂Vit A 20 000 000 UI Vit B₁ 2 000 mg Vit B₁₂ 2 ma E₆₇₁ Vit D3 2 000 000 UI 3a890 Choline E₁₀₂ Vit B₂ 125 mg 10 000 mg 3a700 Vit E 2 000 mg Vit B₅ 2 700 mg E₃₇₅ Vit PP 6 000 mg E₃₀₀ Vit C 2 000 mg 3a831 Vit B₆ 1 000 mg Bétaine 3 400 mg 3a316 Vit B Vit H 30 ma 6 ma Acides aminés :

Oligo-éléments :

E₂ lode (iodure de sodium) 25 mg E6 Zinc (sulfate) : 11 mg Glycine 8 500 mg E5 Manganèse (sulfate) 13 mg E4 Cuivre (sulfate) 4 mg 3c301 D-L Méthionine 2 700 mg

E1 Fer (sulfate) 7 mg E8 Sélénium (sélénite sodium) 4 mg 3-2-3 L-Lysine

3b802 Cobalt (carbonate de colbalt) 25 mg (Monochloridrate de L-Lysine) 1 000 mg

Composition:

Sorbitol: 30 000 mg/l, chlorure de magnésium, chlorure de calcium, phosphate sodique.

Usages et conseils d'emploi par sujet :

Vaches laitières : 150 ml en 1 seule fois. Veaux à la naissance : 15 ml 2 jours de suite. Veaux au sevrage : 30 ml 2 jours de suite. Génisses, Taurillons: 60 ml 2 jours de suite. Ovins, Caprins, Agneaux, Chevreaux: au sevrage 15 ml 2 jours de suite. Engraissement : 15 ml 1 fois par mois. Adulte : 30 ml 1 seule fois. Truies à l'entrée de maternité : 60 ml 2 jours de suite. Verrats: 60 ml 1 fois par mois. Porcelets sevrage: 7 ml 2 jours de suite. Porcs à l'engraissement: 15 ml 2 jours de suite. Ensuite: 30 ml 1 fois par mois. Volailles, Lapins: 3 ml par litre d'eau 2 à 3 jours de suite 1 fois par mois.



donner directement sur la ration.



Ne contient aucun composant pouvant interdire la consommation de la viande ou du lait pendant la distribution de celui-ci. Sans danger pour la mère gestante et le fœtus.

Peut être utilisé en agriculture biologique en conformité avec les règlements (CE) n° 834/2007 et (CE) n° 889/2008 certifiés par Bureau Veritas Certification France FR-BIO-10 Le Guillaumet - 92046 PARIS LA DEFENSE Cedex

Ingrédient issu de l'AB : 111%

Ingrédients provenant de la conversion vers l'AB : 0%

Ingrédients d'origine agricole : 12%

Ingrédients ne provenant ni de l'AB ni de conversion vers AB: 188%

Produits Phyto-alimentaires Maintenance et Nutrition Animale



LANGUEDOC CHIMIE

ZI la Coupe - CS 90518 - 11100 NARBONNE / Tél 04 68 41 70 70 Fax 04 68 42 40 01 / www.languedoc-chimie.com

